SACRÉ ET PROFANE DANS LES PRÉNOMS DONNÉS À MONTPELLIER EN 1990 ET 1993

YOLANDA GUILLERMINA LÓPEZ FRANCO Facultad de Estudios Superiores Acatlán

Universidad Nacional Autónoma de México

Sacred and profane in first names given in Montpellier in 1990 and 1993

Abstract: This paper aims to describe the onomastic behavior related to the domains of the sacred and the profane in the attribution of first names in Montpellier, France, in 1990 and 1993. The study is based on socio-anthroponymy and history of religions. The sample material is part of a corpus of birth certificates from the entire 20th century. The aspects studied are: 1) the attribution of first names as a rite of passage and 2) traces of religious and nonreligious behavior in first-name attribution. Results show the combination of both profane and sacred cultural traits belonging to discursive traditions.

Keywords: socio-anthroponymy, first name, France, 20th century, sacred and profane.

Déjà à la fin du XIX° siècle, Émile Durkheim (1897–1898) a parlé des phénomènes religieux et a établi les catégories du sacré et du profane. Pour lui, le sacré a un côté collectif et les phénomènes qui le concernent doivent être étudiés, en conséquence par la sociologie. Tandis que le profane a trait aux pratiques individuelles et c'est la psychologie qui doit s'en occuper.

Il y a pourtant des objets intermédiaires, entre le sacré et le profane, qui font l'objet quasiment d'un culte, tels que la patrie, le drapeau ou les héros d'une certaine région géographique à un moment donné. De son côté, Mircea Eliade (1957) a écrit un livre appelé justement *Le sacré et le profane*, aujourd'hui classique, où il affirme que ces deux catégories sont deux manières d'être dans le monde.

L'homme contemporain est en général non religieux, et pourtant il reste des vestiges de comportements religieux dans ses conduites actuelles. Dans cette communication on prétend montrer la vigueur de ces observations, comme on le verra ci-dessous, lorsqu'on parlera de l'attribution des prénoms à Montpellier en 1990 et 1993.

Mais revenons aux aspects théoriques, Eliade (1957) affirme que l'imposition du nom personnel est, sans aucun doute, un rite de passage. Il peut être à caractère religieux, et alors, il sera attribué lors d'une cérémonie de baptême. Il faut se rappeler ici la symbolique de l'eau, abordée par cet auteur dans le même livre (1957: 112–119), où il observe que l'immersion implique le retour au monde du chaos, de l'absence de formes

originelle, puis la purification et finalement la restitution de l'individu dans l'état où l'homme est sorti de la création divine. L'étymologie même du mot *baptême* provient du grec *baptizein* qui signifie justement 'immerger' (Dauzat 1938: 73) et qui met en relief la transcendance du fait.

Mais l'imposition du nom personnel peut être aussi un rite de passage laïque, établi par l'inscription du nouveau-né dans les livres des naissances de l'état civil. Dans les deux cas il s'agit d'une entrée dans la vie collective que ce soit du point de vue spirituel ou bien civique.

Comme on vient de le mentionner, les sociétés occidentales – ou occidentalisées – se sont éloignées des pratiques religieuses et ont subi des processus graduels de sécularisation. Observons de plus près ce processus de transformation en matière de prénoms dans la société française d'abord, et par là, la transition du sacré vers le profane.

D'après les résultats statistiques tirés d'un corpus d'actes de naissance de l'état civil couvrant l'ensemble du XX° siècle, collecté dans 8 communes du département de l'Hérault, en France (López Franco 2000), le vocabulaire prénominal commence à perdre son caractère à dominante religieuse après 1930. Ce changement semble accompli dans la décennie 1960. Entre 1980 et 1993 – et encore de nos jours – les cycles de la mode, qui ont existé depuis toujours, se sont accentués. Les causes possibles sont multiples car il s'agit d'un phénomène multifactoriel dont nous explorerons quelques aspects extralinguistiques pour essayer de le comprendre.

La société française laïque a ses racines dans la Révolution de 1789, bien qu'auparavant, déjà au XVI^e siècle, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) ait rendu obligatoire la tenue de registres des baptêmes, imposée par l'État au clergé catholique. La loi du 20 septembre 1792 a accordé cette tâche à un officier public élu par la commune qui sera par la suite le maire de chaque agglomération (Baylon et Fabre 1982: 183–185). Au XIX^e siècle, le Code napoléonien fixera les bases de l'état civil moderne.

Aux yeux du pouvoir public, l'imposition du nom personnel devenait un acte laïque devant lequel l'acte religieux, quand il existait, avait peu d'importance. Puis à la fin du XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle, des circonstances particulières, comme les souffrances des guerres, ont pu contribuer à la sécularisation, et les traditions régionales fortement ancrées se sont affaiblies par le brassage des populations causé par les mobilisations. En même temps l'essor des sciences et des philosophies, telles que le nihilisme ou l'existentialisme, s'est produit, ce qui a sans doute entraîné l'éloignement de l'individu des pratiques religieuses. D'après une étude de l'IFOP publiée en 2010,¹ le poids des catholiques déclarés sur l'ensemble de la population française a décliné depuis le début des années 1970, passant de plus de 8 Français sur 10 en 1952 à un peu plus de 6 sur 10 en 2010. Et la proportion de ceux qui se rendent à la messe tous les dimanches est passée des 27% aux 4,5% au cours de la même période. En 2010, 28% des Français se déclaraient « sans religion ».

¹ Disponible à http://www.ifop.com/media/pressdocument/238–1-document_file.pdf Consultée le 8 août 2017.

Pour se rendre compte des différences d'ordre socioanthroponymique qui peuvent exister quant à la transition contemporaine entre sacré et profane dans le domaine de l'imposition des noms personnels, en particulier des prénoms, on essaiera d'établir maintenant une comparaison avec la société mexicaine. Les résultats d'une étude socionomastique réalisée à Tlalnepantla de Baz, commune de l'État de Mexico, voisine de la ville capitale (López Franco 2010), montrent que tout au long du XX^e siècle la société mexicaine était encore très catholique, en tout cas, plus que celle de Montpellier. Et ceci a eu des implications sur l'attribution des prénoms. Mais les années 1960 ont marqué un tournant, et elle est devenue moins pratiquante qu'auparavant, à l'instar des communautés linguistiques de toutes les grandes villes, en particulier à Mexico.

Actuellement il y a un État laïque assez tolérant envers les manifestations religieuses publiques. Cela s'explique par l'histoire récente du Mexique. D'abord, au XIX^e siècle, peu après l'indépendance de l'Espagne, le gouvernement a émis les « Lois de Réforme » qui séparaient l'État de l'église catholique, et qui sont réellement entrées en vigueur et élevées au rang constitutionnel en 1873 (Lira y Staples 2010: 480). Pendant les décennies 1910–1920, le processus révolutionnaire a eu lieu et, à un moment donné, il a abouti à une seconde confrontation ouverte avec l'Église. On en est arrivé à prohiber le culte et les églises étaient fermées dans certaines régions du pays. Alors, en 1929, la guerre appelée des « cristeros » a éclaté. C'étaient des miliciens qui défendaient les intérêts de l'Église catholique au Mexique (Aboites y Loyo 2010: 607 sq.). En 1936 on a signé un *modus vivendi* qui a mis fin au conflit armé. Entre temps, la société était devenue un peu plus séculaire étant donné que l'éducation, selon la Constitution, devait être « laïque, obligatoire et gratuite » (Art. 3).²

Nous disions ci-dessus que les années 1960 ont marqué un tournant au Mexique parce que, comme un peu partout dans le monde, un souffle révolutionnaire l'a parcouru qui a apporté des idées d'émancipation dans tous les domaines y compris le religieux (Loaeza 2010: 690–697). L'attribution des prénoms est devenue une pratique plus profane et a suivi les courants de la mode, spécialement à partir de 1980, sans que les attributions religieuses aient totalement disparu pour autant (López Franco 2010: 223 et 227).

Côté politique, dans les premières années du XXI° siècle, la droite est montée au pouvoir et l'État est devenu plutôt laxiste par rapport aux manifestations religieuses catholiques publiques. Il faudrait observer de près les pratiques dans l'attribution des prénoms des 17 dernières années afin de savoir si ce facteur extralinguistique a eu une influence quelconque sur le choix prénominal. Il me semble que ce n'est pas le cas, mais il faudrait réaliser une étude systématique de la période, ce qui n'a pas encore été fait.

Or il n'y a pas que le catholicisme en France ni au Mexique. Il y a bien d'autres

² L'article 3 de la constitution en vigueur a subi certaines réformes depuis sa promulgation en 1917. La version la plus récente de ce corps de lois date de 2016. Il est disponible à http://www.ordenjuridico.gob.mx/Constitucion/cn16.pdf Consulté le 8 août 2017.

religions en présence. En France les communautés juive et chrétienne réformée existent depuis des siècles. Plus récemment s'y sont installés des chrétiens orthodoxes, arrivés après la révolution soviétique de 1917, et on y trouve également des chrétiens orientaux – arméniens, libanais ou syriens – en petit nombre, ainsi que quelques bouddhistes y compris les convertis. Et, bien sûr, il y a les musulmans qui constituent la communauté religieuse la plus nombreuse actuellement, malgré la sécularisation grandissante des populations européennes, en général, et des descendants d'immigrés musulmans, en particulier (Simon et Tiberj 2013).

Au Mexique, mis à part les catholiques, il y a eu traditionnellement des juifs, depuis l'époque coloniale. Après, surtout dans la deuxième moitié du XX° siècle, les chrétiens réformés sont devenus plus nombreux. Actuellement on remarque la présence d'autres religions y compris l'islam, mais elles sont bien plus discrètes que celles qu'on vient de mentionner. Encore aujourd'hui sur plus de 112 millions d'habitants, presque 93 millions (plus des 80%) se déclarent catholiques.³

Parlons maintenant des prénoms à Montpellier lors de la dernière décennie du XX° siècle et essayons de voir quelle est la part du sacré et du profane que l'on peut y distinguer à partir des actes de naissance.

Si l'on observe l'ensemble d'actes correspondant aux coupures synchroniques des années 1990 et 1993 du corpus étudié,⁴ on décèlera certains usages correspondant au côté sacré de l'attribution prénominale.

On peut constater que le modèle traditionnel d'attribution n'y avait pas encore été complètement délaissé. Certaines pratiques étaient encore en vigueur, comme la transmission des prénoms du patrimoine familial, ainsi que certains choix issus du calendrier catholique. Voici quelques exemples qui révèlent un hommage aux ancêtres, grands-parents ou parents, attribués en tant que prénoms secondaires. Des unités comme *Marcel, Gustave, Honorine* ou *Raymonde* étaient considérés très vieilles à l'époque, mais elles figurent en tant que deuxième ou troisième prénom dans les actes de naissance d'enfants nés en 1990 ou 1993. Il faut se rappeler la coutume qui existait dans la société française traditionnelle de transmettre le prénom du parrain ou de la marraine au filleul / à la filleule sur les fonts baptismaux. Ces parents spirituels étaient souvent le grand-père ou la grand-mère, spécialement si c'était un(e) premier(e)-né(e). Et en particulier lorsqu'il y avait des biens matériels ou symboliques (tels des savoirs) patrimoniaux à hériter: on « marquait » du prénom le petit-fils qui serait le successeur

³ Statistiques nationales tirées du document *Panorama de las religiones en México 2010* émis par l'Institut National de Statistique et Géographie (INEGI), chargé du recensement de la population.

⁴ Dernière période du corpus d'actes de naissance couvrant tout le XX^e siècle que j'ai abordé par approches successives dans différentes publications réalisées depuis 2000.

⁵ Et il est très probable qu'il continue d'être observé de nos jours. Mais, comme on le disait ci-dessus par rapport à la communauté linguistique de Tlalnepantla de Baz, à Montpellier aussi il faut encore réaliser une étude systématique de la prénomination qui couvrirait la période 2001–2017.

dans la maison familiale. Question de piété familiale, oui, mais aussi de prolongation d'une lignée (Zonabend 2001: 42–43).⁶

Ce besoin de transmettre le patrimoine symbolique des prénoms familiaux est encore plus manifeste chez les couples immigrés ou mixtes où l'on choisit à l'intérieur du vocabulaire nominal appartenant à ses langues-cultures d'origine. Voici quelques exemples de la période étudiée: *Manuel, Andranick, Mario, Yuan, Kusumo*, chez les garçons, et *Leila, Conception, Francesca, N'Diaye, Duong*, chez les filles. *Andranick* est un exemple de l'hommage à ces instances intermédiaires entre le sacré et le profane qui font l'objet quasiment de vénération: il s'agit d'un héros arménien qui a combattu au début du XX° siècle contre l'empire ottoman. C'est un choix idéologique mais c'est également un tribut.

D'autres prénoms de la tradition qui montrent des sélections faites à partir du calendrier catholique, hérités par des nouveau-nés déclarés à l'état civil, sont liés aux fêtes du calendrier liturgique, tels *Noël* ou *Pascale*. Le premier était usité entre 1930 et 1970; le second a été fréquent surtout entre 1960 et 1963 (Besnard et Desplanques 2003: 249 et 254).

Du côté des immigrés espagnols, en général plus pratiquants que les Français, on en trouve d'autres comme *Palmira*, prénom qu'on donnait autrefois aux filles nées un dimanche de Rameaux (Faure 2002: 655–656), *Marie-Dolorès* ou encore *Incarnation*, des noms de Marie traditionnellement catholiques.

Un cas intéressant est celui de *Lolita* qui est un dérivé hypocoristique de *Dolorès*, mais est perçu dans la société française comme faisant plutôt référence au roman homonyme de Nabokov. Le prénom a été visibilisé dans les médias parce qu'un chanteur célèbre a ainsi appelé sa fille. Pour les locuteurs non hispanophones, *Lolita* ne garde aucun rapport avec *Dolorès*, sa base lexicale (López Franco 2000: 631–632). On le trouve en 1990 en tant que premier prénom dans le corpus analysé.⁸

Si l'on se penche maintenant sur l'attribution prénominale issue de l'islam, on peut observer que les prénoms masculins sont souvent d'origine religieuse. Par exemple *Mohamed*, 9 nom personnel du Prophète, ou *Mehdi, Ayoub*, ainsi que toutes les

⁶ Il est intéressant de signaler que dans cet article l'auteure observe certains de ces vestiges comportementaux à caractère religieux dans la société laïque contemporaine dont parle Mircea Eliade dans son livre (1957). Cf. notamment les pp. 45–46.

⁷ Le nom complet du général arménien figure comme Andranik Toros Ozanian sur la Wikipedia en version hispanophone. Cf. https://es.m.wikipedia.org/wiki/Andranik_Ozanian Consultée le 8 août 2017. La translittération la plus proche de la forme arménienne doit être Antranig sous laquelle elle figure dans une liste de prénoms arméniens: www.armeniosonline.com.ar/nombresarmenios.htm site argentin consulté le 2 août 2017.

⁸ Lola y figure aussi à plusieurs reprises, parfois en tant que prénom secondaire et parfois attribué par des parents issus de l'immigration espagnole. Il est clair que dans ces quelques cas il s'agit bien du dérivé de Dolorès, hypocoristique promu à la catégorie de prénom plein.

⁹ Il existe un texte parmi les *hadith* (« dires » du Prophète *Muhammad*) qui incite à attribuer son nom personnel et qui explique pourquoi c'est le plus donné parmi les musulmans:

unités qui commencent par *Abd*- (ce qui veut dire 'serviteur, esclave, adorateur') suivi d'un des 99 attributs de Dieu, et celles qui se terminent par *-din* ('religion').

Chez les filles, le choix est plus varié, plus profane. Voici quelques exemples: *Habiba* ('bien-aimée'), *Ilham* ('inspiration'), *Ouarda* ('rose') ou *Fairouz* ('turquoise', d'origine persane). ¹⁰ Ces deux derniers prénoms sont portés par des chanteuses célèbres de langue arabe.

Il est intéressant d'observer que la tendance de beaucoup de parents d'origine arabo-musulmane à la fin du siècle dernier était de ne pas trop marquer leurs enfants par leur prénom, du point de vue ethnosocioculturel. Ainsi des prénoms plus « multiculturels », tels que *Sarah* ou *Myriam* sont devenus de véritables modes.

Observons maintenant les prénoms qui pourraient marquer un choix confessionnel issu de l'église chrétienne reformée. Ceux qui sont sans aucun doute issus de ce patrimoine parce que très marqués sont rares. On donnera ici deux exemples: *Luther*, nom de famille du réformateur allemand donné en tant que prénom et hérité du père du garçon qui le portait déjà; et *Idelette*, prénom de la femme de Calvin, le réformateur suisse, attribué à une petite fille née en 1990, par un père lorrain et une mère méridionale. Les deux unités sont des prénoms secondaires.

Il est plus difficile de déterminer dans quels cas il s'agit d'une véritable attribution confessionnelle de prénoms de l'Ancien Testament. Ce sont souvent des emprunts à l'anglais qui sont devenus des modes, tels que *Jordan, Jonathan, Léa* ou *Déborah*. On les attribue souvent à l'influence des médias mais il s'agit plutôt de celle plus diffuse de la mondialisation (Gerritzen 2006) où prime l'anglais en tant que langue de prestige, surtout de prestige socioéconomique.

Puisqu'on parle des prénoms-mode, examinons maintenant les unités lexicales les plus attribuées en 1990 et 1993 car les fréquences donnent une idée des tendances existant à l'intérieur du phénomène social de la mode.

En 1990 ces prénoms féminins fréquents ont été *Julie, Marine* et *Pauline*, et les masculins, *Julien, Nicolas* et *Thomas*. En 1993, les premiers rangs ont été occupés par *Marie, Anaïs* et *Camille*, ainsi que par *Anthony, Nicolas* et *Adrien*. Observons que dans cette série on trouve seulement un emprunt à l'anglais, *Anthony*, et un prénom à allure régionale à l'époque, *Anaïs*, que l'on considérait comme proche de l'occitan, langue de substrat à Montpellier. Directement liés à la religion catholique et plus amplement à la tradition chrétienne on observe la présence de *Marie*, mère de Jésus mais nom personnel également cité dans l'Ancien Testament, ainsi que *Thomas* et *Nicolas*, le premier, un apôtre et le second, l'un des grands saints catholiques, avec Antoine, sous sa forme anglaise. *Marie* est tellement prégnant que c'est un prénom épicène, c'est-à-dire tout aussi bien masculin que féminin. Dans le premier cas il figure toujours parmi les prénoms secondaires y compris à la fin de la période observée.

[«] Celui qui nomme son fils Muhammad, par amour de moi et pour attirer ma bénédiction sur cet enfant, entrera au Paradis avec lui ». Cité par Geoffroy et Geoffroy (1991:14).

Les étymologies mentionnées dans le texte ont été tirées de l'ouvrage cité dans la note précédente.

À l'opposé de ces tendances fortes, on trouve le souhait d'originalité présent dans bon nombre de choix, ce qui en fait également une tendance, et finalement une mode, de la décennie 1990, que l'on observe à la hausse. Les prénoms hapax – i.e. qui figurent une seule fois dans le corpus étudié – se multiplient. Les parents cherchent dans des lexiques prénominaux prestigieux, tels que le vocabulaire de l'Antiquité, avec ses noms de dieux et de héros. Ainsi observe-t-on un terrain où sacré et profane se touchent.

Voici quelques exemples d'attributions liées aux différentes mythologies, spécialement gréco-latine, mais aussi celtique ou d'autres traditions religieuses. Chez les filles nées en 1990 on trouve *Hyacinthe, Chloé, Iris, Diane, Pénélope* et des prénoms issus de noms d'origine: *Romane* et *Sabine*. Provenant d'autres sources, on trouve la fée *Morgane* et la sirène *Loreleï*. Chez les garçons il y a *Ulysse, Romain* et *Govinda*, sorti de la tradition hindouiste, nom de Krishna, avatar du dieu Vishnou.

En 1993 figurent dans les actes de naissance *Ariane, Sibylle, Daphné* et, issus d'autres mythologies, la fée *Mélusine, Anthynéa* [sic] – personnage du roman *L'Atlantide* de Pierre Benoît (1919), probablement inspiré de Tin Hinan, reine mythique des Touareg du Sahara Algérien, et déesse de la mer¹¹ – ainsi que *Tara*, nom d'une déité du bouddhisme, un boddhisattva, à l'origine hindouiste.

Parmi les prénoms masculins similaires de la même année, on découvre Adonis, Jason, Marius – traditionnel et cher au Midi français – Aurélien, Térence, Virgile ou Maxence. Et de la tradition celtique on découvre Emrys, nom du personnage qui donnerait origine au magicien Merlin dans le cycle littéraire arthurien. On le trouve documenté sous les formes Myrddin Wyllt, Myrddin Emrys, Merlinus Caledonensis ou Merlin Silvestris. 12

Un autre groupe d'anthroponymes traditionnel aux différentes langues et cultures est celui des noms propitiatoires qui sont une sorte de don ou de bon augure transmis au nouveau-né à travers leur attribution. C'est un autre domaine où sacré et profane se touchent de nouveau à la fin du XX^e siècle.

Des exemples de 1990 sont, pour les filles et provenant de diverses langues, Irène, Victoria, Maëva, ainsi que les équivalents Zoé-Eva-Hayat. Chez les garçons on trouve un Angel en espagnol et un Joyce en anglais. Dans les actes de naissance de 1993 furent inscrits les prénoms féminins Désirée et Fortune, et le masculin Gracieux. Tous les trois font également partie du lexique de la langue générale et sont sémantiquement transparents.

Les prénoms qui évoquent la nature sont un autre terrain de contact entre sacré et profane car, comme le signale Mircea Eliade (1957: 131):

¹¹ Il y a un roman préalable, *Anthinéa*. *D'Athènes à Florence*, publié par Charles Maurras en 1901, mais moins populaire que celui de Pierre Benoît dont on a même fait plusieurs adaptations cinématographiques. Cf. les articles consacrés aux deux romans dans la Wikipédia en français, consultés le 26 juillet 2017: https://fr.wikipedia.org/wiki/Anthin%C3%A9a et https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Atlantide (roman).

¹² Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Myrddin Wyllt.

Pour le reste, la Nature présente encore un « charme », un « mystère », une « majesté » où l'on peut déchiffrer les traces des anciennes valeurs religieuses. Il n'y a pas d'homme moderne, quel que soit le degré de son irréligion, qui ne soit sensible aux « charmes » de la Nature.

Dans les prénoms qui suivent, on retrouve ces sentiments admiratifs, combinés au souhait d'originalité ci-dessus évoqué et, comme on le verra, il y a de vieux prénoms usités au début du siècle, du temps des arrière-grands-parents, ainsi que des nouveaux, entrés dans l'usage prénominal montpelliérain pendant la dernière décennie. Dans ce groupe sont classés tous les prénoms féminins qui sont des noms de fleurs, telles que *Rose* ou *Marguerite*, tout comme l'arabe *Ouarda* ('rose'), déjà mentionné, ou le guarani *Anahi*, fleur d'un arbre nommé *Ceibo*, symbole de l'Argentine. Dans cette catégorie de prénoms on découvre le nom d'un fruit, *Cerise*.

D'autres anthroponymes liés à la nature sont ceux qui évoquent les astres, comme Luna, Estelle – Stellio ou des éléments terrestres, tels que Marin – Marine, Océane ou Alyzée. Les pierres et autres matières précieuses sont également présentes dans le corpus prénominal de la dernière décennie du XX° siècle: Gemma, Fairouz – déjà cité – Perle ou Ambre. Le domaine animal renvoie parfois à un monde religieux très ancien où l'homme avait des animaux totémiques ou dans lequel ils représentaient des valeurs prisées dans les sociétés traditionnelles. C'est une autre source de prénoms. Ainsi trouve-t-on Loup, Léon et Lionel, parmi d'autres dont l'étymologie est plus controversée et probablement inconnue de ceux qui ont accordé des dénominations telles que Bernard ou Arthur.

Un cas qui frappe par sa rareté est celui d'une fille inscrite à l'état civil de Montpellier en 1993, qui porte les prénoms de *Plume Libellule Papillon*, trois éléments de la nature qui ne font pas partie du lexique prénominal traditionnel francophone, mais seulement de celui de la langue générale. Lors d'une enquête sociolinguistique réalisée dans huit communes du département de l'Hérault (López Franco: 2000), on a demandé à près de 300 locuteurs leur perception de *Plume*. Leurs réactions ont été très diverses mais l'une d'entre elles qui revenait souvent était « Ce n'est pas un prénom! ». Quelqu'un a même affirmé que *Plume* lui semblait un prénom donné par « des marginaux ». D'autres l'ont associé à un nom de chien, à un personnage littéraire, à un Amérindien, à quelqu'un de gros, par antiphrase, etc. C'est dire si le souhait d'originalité a été exaucé par ces parents finiséculaires.

En manière de conclusion on pourrait dire que, dans la catégorie onomastique des prénoms, tout aussi bien Émile Durkheim (1897–1898) que Mircea Eliade (1957) continuent d'avoir raison. Pour ce qui est des phénomènes et des hommes religieux, ainsi que pour les non religieux, l'imposition du nom personnel est un rite de passage dans la série qui constitue la vie d'un être humain, son devenir. Mais c'est peut-être l'un

¹³ En effet, la porteuse du prénom est fille d'un père argentin et d'une mère née dans la région de la Seine.

des plus importants, étant donné qu'il s'agit de son admission au sein de la communauté, qu'elle soit civique ou religieuse.

De nombreux vestiges de comportement religieux subsistent, même chez l'homme qui se déclare non religieux à la fin du XX° siècle. Parmi eux et liés à l'attribution des prénoms on constate: a) l'hommage aux ancêtres, aux héros, à la patrie ou à la culture d'origine, qui parfois ressemble à un vrai culte; b) l'admiration de la nature qui favorise des choix apparemment éloignés de la tradition judéo-chrétienne –mais qui parfois sont bien des noms de saints – et c) les prénoms-souhait, propitiatoires, qui représentent un don transmis par l'attribution du prénom.

Le sacré et le profane sont donc bien présents dans le choix des prénoms pour un enfant et ce sont des domaines qui coexistent souvent.

Bibliographie

- Aboites, L. y E. Loyo. 2010. La construcción del nuevo Estado, 1920–1945. En Nueva historia general de México, 2ª reimp., E. Velázquez et al., 595–651. México: El Colegio de México.
- Baylon, C. et P. Fabre. 1982. Les noms de lieu et de personnes. Paris: Nathan. (Université, Information, Formation. Linguistique Française).
- Besnard, P. et G. Desplanques. 2003. La cote des prénoms en 2004. Paris: Balland (Guides Balland).
- Constitución política de los Estados Unidos Mexicanos. 2016. México: Diario Oficial de la Federación, 5 de febrero de 1917. Última reforma, DOF, 29 de enero de 2016. http://www.ordenjuridico.gob.mx/Constitucion/cn16.pdf (consultée le 8 août 2017).
- Dauzat, A. 1938. Dictionnaire étymologique de la langue française. Paris: Larousse.
- Dib, F. 1995. Les prénoms arabes. Paris: L'Harmattan.
- Durkheim, É. 1897–1898. De la définition des phénomènes religieux. *L'Année sociologique* II: 1–28.
- Eliade, M. 1957. Le sacré et le profane. Paris: Gallimard, 1965.
- Faure, R. 2002. Diccionario de nombres propios. Madrid: Espasa (Diccionario léxico Espasa).
- Fourquet, J. 2010. Analyse: le catholicisme en France en 2010. Paris: Institut Français d'Opinion Publique Département d'Opinion et Stratégies d'Entreprise, août 2010. [36 diapositives]. http://www.ifop.com/media/pressdocument/238–1-document_file.pdf (consulté le 8 août 2017).
- Geoffroy, N. et Y. Geoffroy. 1991. *Le livre des prénoms arabes*. Lyon: Alif / Vivre l'Islam en Occident (Vivre l'Islam).
- Gerritzen, D. 2006. Naming Children in a Globalizing World. *Acta Onomastica* XLVII: 177–184. Praha: Ústav pro jazyk český Akademie věd České republiky.
- Lira, A. y A. Staples. 2010. *Del desastre a la reconstrucción republicana*, 1848–1876. En *Nueva historia general de México*, 2ª reimp., E. Velázquez et al., 443–486. México: El Colegio de México.
- Loaeza, S. 2010. Modernización autoritaria a la sombra de la superpotencia, 1944–1968. En Nueva historia general de México, 2ª reimp., E. Velázquez et al., 653–698. México: El Colegio de México.
- López Franco, Y. G. 2000. Le prénom: situation onomastique et attitudes socioculturelles. L'exemple d'un corpus en Languedoc. 2 vols. Lille: Presses Universitaires du Septentrion (Thèse à la carte).

- López Franco, Y. G. 2010. Un siglo de nombres de pila en Tlalnepantla de Baz. Estudio lexicológico y sociolingüístico. México: Universidad Nacional Autónoma de México Plaza y Valdés Editores (Lingüística).
- Panorama de las religiones en México 2010. 2011. México: Secretaría de Gobernación Instituto Nacional de Estadística y Geografía. http://internet.contenidos.inegi.org.mx/contenidos/Productos/prod_serv/contenidos/espanol/bvinegi/productos/censos/poblacion/2010/panora religion/religiones 2010.pdf (consulté le 25 août 2017).
- Simon, P. et V. Tiberj. 2013. Sécularisation ou regain religieux: la religiosité des immigrés et de leurs descendants. *Documents de travail* n°196. Paris: INED. https://www.ined.fr/fr/publications/document-travail/secularisation-regain-religieux/ (consulté le 28 juillet 2017).
- Zonabend, F. 2001. Prénom, temps, identité. *ERES Spirale* 3 (19): 41–49. http://www.cairn.info/revue-spirale-2001-3-page-41.htm (consulté le 8 août 2017).